



## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**Séance du Mercredi 23 Septembre 2015**

Date de la convocation 16 Septembre 2015	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes – BRIGNAC
<p><b><u>PRÉSENTS</u> :</b> M. LACROIX Jean-Claude, Président de la séance</p> <p><b>ASPIRAN :</b> Mme REVERTE Françoise  <b>BRIGNAC :</b> M.JURQUET Henri,  <b>CABRIERES :</b> M.MALLET Denis,  <b>CANET :</b> M.REVEL Claude, Mme FABRE Maryse,  <b>CEYRAS :</b> Mme BARRE Berthe,  <b>CLERMONT L'HERAULT :</b> M.RUIZ Salvador, M.GARCIA Jean, Mme MARTINEZ-ROQUES Micaela, M.BARON Bernard, Mme PRULHIERE Yolande, Mme BLANQUET Elisabeth, M.FABREGUETTES Bernard, Mme GREGOIRE Arielle, Mme ROBERT Laure, Mme PASSIEUX Marie,  <b>FONTES :</b> M.BRUN Olivier,  <b>LIEURAN CABRIERES :</b> M.BLANQUER Alain,  <b>MERIFONS :</b> M.VIALA Daniel,  <b>MOUREZE :</b> M.DIDELET Serge,  <b>NEBIAN :</b> M.BARDEAU Francis, Mme MALMON Sylvie,  <b>OCTON :</b> M.COSTE Bernard,  <b>PAULHAN :</b> M.VALERO Claude, Mme GUERIN Audrey, M.ALEIX Bertrand, M.GASC Georges, Mme BOUISSON Mylène, M.DUPONT Laurent,  <b>PERET :</b> M.BILHAC Christian,  <b>SAINT FELIX DE LODEZ :</b> M.RODRIGUEZ Joseph,  <b>SALASC :</b> M.COSTES Jean,  <b>VILLENEUVETTE :</b> M.VIDAL Eric</p>		<p><b><u>PROCURATIONS</u> :</b></p> <p>M.BERNARDI Olivier à Mme REVERTE Françoise,  Mme BENARD Bénédicte à M.REVEL Claude,  M.PONCE Yvan à Mme ROBERT Laure,  M.VENTRE Philippe à M.LACROIX Jean-Claude,  M.RIGAUD Christian à M. ALEIX Bertrand,</p>

### **Objet : Mise à disposition de bâtiments communautaires – approbation d'un règlement**

Monsieur VIALA informe les membres du conseil communautaire que Communauté de communes du Clermontois met à la disposition des tiers, à titre onéreux ou à titre gratuit des bâtiments lui appartenant.

Afin d'encadrer les conditions dans lesquelles ces bâtiments sont utilisés un règlement d'utilisation est nécessaire.

Ce règlement devra être signé par les locataires avant prise de possession des locaux.

Comme tenu de ces informations il est proposé au Conseil communautaire :

- D'approuver le règlement d'utilisation des bâtiments communautaires tel que présenté en pièce jointe,
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil Communautaire ouï l'exposé de Monsieur VIALA, et après en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITE,**

**APPROUVE** le règlement d'utilisation des bâtiments communautaires tel que présenté en pièce jointe.

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté  
De Communes du Clermontais,



Jean-Claude LACROIX

Accusé de réception en préfecture  
034-243400355-20150924-2015-09-23-13-DE  
Date de télétransmission : 25/09/2015  
Date de réception préfecture : 25/09/2015